

Malrie

1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette Tél, 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25 E-mail :mairie@valgelon-la-rochette.com

www.valgelon-la-rochette.com

République Française

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Valgelon-La Rochette

Objet

AFFAIRES FINANCIERES

Subvention aux associations

Date de convocation 18 août 2021

Date d'affichage 19 août 2021

Nombre de conseillers en

exercice:

Nombre de présents : 18

29

Nombre de votants : 26

Exprimés: 26

Le vingt-quatre août deux mil vingt un à dix-neuf heures et trente minutes En séance publique, sous la présidence de Monsieur David ATES, Maire Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

Présents: ATES David - VERNEY Pierre - ATES Emmanuelle - GUILLAUME Olivier - DONJON Jacky - MONTEL Thierry - FUENTES Lionel - FOUCHER Guillaume - SCHOERLIN Christophe - YSARD JACOB Florence - PIBOULEU Carine - GLAREY Gilles - DUTHEIL Christophe - VANACKERE Elodie - GAZZA Mathilde - DEBAUGE Jean-Marc - GARCIA Fabien - LAINÉ Delphine

Procurations: REBATEL Nathalie à ATES Emmanuelle - GACHET Jacky à DONJON Jacky - FONTAINE Christine à MONTEL Thierry - ALVES DIAS Morgane à DEBAUGE Jean Marc - COMMUNAL Sarah à ATES David - BORDIER Céline à GAZZA Mathilde - GONTARD Annie à GARCIA Fabien - BONNOT Laurent à LAINÉ Delphine

Excusés : CORTES ROUX-LATOUR Véronique - BENGRIBA Jean-Claude - FIELBARD Virgile

Monsieur Jean-Marc DEBAUGE a été élu secrétaire de séance.

Madame Emmanuelle ATES informe le Conseil Municipal que certaines associations ont sollicité la commune pour des subventions depuis le vote du budget.

Association « CAF de La Rochette »

Cette demande de subvention servira à financer la réouverture du mur, dont les voies n'ont pas été modifiées depuis 2 ans. Le montant des dépenses relatives à la modification des voies est de 4640, 50 €. Habituellement cette ouverture des voies est financée par les recettes d'une compétition, une subvention de la commune et par ce club. L'association demande une subvention de 2 000 €.

Association « Pétanque club Rochettois »

Cette association sollicite une subvention pour le financement des frais relatifs à la participation de la triplette féminine aux championnats de France qui ont eu lieu les 17 et 18 aout 2021 à Palavas les Flots. Les frais engagés ont été de l'ordre de 1 730 €. L'association sollicite une subvention de 500 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution de ces subventions, dans les conditions sus mentionnées.

Accusé de réception en préfecture 073-200086882-20210824-Del20210609-DE Date de réception préfecture : 01/09/2021





Mairie

1 Place Albert Rey - La Rochette - 73110 Valgelon-La Rochette

Tél. 04 79 25 50 32 - Fax: 04 79 25 78 25 E-mail:mairie@valgelon-la-rochette.com www.valgelon-la-rochette.com

Vu l'avis favorable de la commission animation en date du 22 juillet 2021

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de 2 000 € à l'association CAF La Rochette
- ATTRIBUE une subvention de 500 € à l'association Pétanque Club Rochettois

CONTRES(S)	ABSTENTION(S)	NE PREND PAS PART AU VOTE	POUR(S)
0	0	0	26

Tous les membres présents ont signé au registre. Pour extrait certifié conforme.

> Le Maire, David ATES

